

FORUM N°1 DU 7 OCTOBRE 2015

RECUEIL SYNTHETIQUE DES INTERVENTIONS DES PARTICIPANTS

ATELIER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL

Cet atelier a réuni 30 personnes environ.

Il a été relevé deux types de questions :

- Des demandes précises
- Des considérations générales sur le projet.

Des demandes précises :

- Le transfert de la maison des associations (avec salles de réunions et lieu de convivialité).
- La création d'une crèche en vue d'attirer les jeunes couples.
- La création d'un espace consacré aux métiers d'art (ateliers + boutiques en relation avec l'espace de coworking).
- La création d'un Fab Lab.
- Favoriser le retour et l'installation des activités libérales en centre-ville.

Des considérations générales :

- Faire revenir et encourager l'activité en centre-ville.
- Pour le commerce, l'idée d'une enseigne « locomotive » séduit mais pas dans l'alimentaire.
- Consensus également sur la volonté de cibler l'activité économique vers le numérique et les nouvelles technologies. Mais doit-on obligatoirement se limiter à ces seuls domaines? Pourquoi ne pas étendre l'offre à tous les domaines créateurs d'emplois en privilégiant l'accueil des auto-entrepreneurs ?
- Souhait de profiter du renouvellement du quartier de l'Hôtel Dieu pour rajeunir le centre-ville.
- Nécessité d'élargir la réflexion à tout le centre-ville.
- Nécessité d'intégrer l'enseignement supérieur UBS dans le projet de création du pôle du numérique et prévoir de l'hébergement à destination des étudiants.
- Favoriser la synergie entre les différents projets. Promouvoir la mutualisation des moyens mis en œuvre : salles de réunions / espace restauration / secrétariat, etc...
- Promouvoir la mixité d'usages (économie / commerce / habitat) et faire de ce quartier un lieu de vie.
- Réflexions parfois contradictoires sur la place de la voiture dans le projet, en particulier sur les flux occasionnés par les nouvelles activités : problèmes de livraison, de stationnement, de circulation.

ATELIER CITOYENNETÉ

Cet atelier a réuni 30 personnes environ.

Trois thèmes se dégagent de cet atelier :

- Un espace lieu de vie
- Un espace à partager à mutualiser
- Un espace pour toutes les générations et tous les publics.

Un espace lieu de vie :

De nombreuses idées ont été émises pour donner vie à ce nouveau quartier :

- Faire du secteur de l'Hôtel Dieu un lieu central d'activités économiques, sociales et culturelles, avec de nombreuses propositions : création d'un théâtre//d'un cinéma //d'une maison des associations /de l'animation culturelle et de plein air /d'un musée/d'une halte-garderie/d'une grande salle de spectacle/un café, librairie, salon de thé/ateliers, vitrines pour artisans d'art.
- Nécessité d'un lieu attractif sur le plan esthétique.
- Volonté de réaliser un espace tourné vers la modernité y compris dans le choix de ses équipements : Fab lab, coworking, nurserie du numérique y compris la construction d'un bel hôtel.
- Souhait de voir se développer des modes de déplacement doux, des espaces verts et arborés. D'autres intervenants évoquent un tramway, voire un funiculaire, entre le centre-ville et Saint-Goustan et la création d'un parking souterrain.
- La question de l'avenir de la chapelle a été soulevée avec d'une part la volonté de garder à cet édifice sa vocation première et d'autre part de lui affecter une vocation culturelle.

Un espace à mutualiser et à partager :

Quelques idées générales ont été avancées :

- Nécessité de trouver un équilibre entre l'activité marchande, l'habitat et les services.
- Veiller pour ce quartier à favoriser une mixité d'usages et d'activités, éviter un programme unique.
- Faire de l'espace public restauré un lieu de convivialité et de rencontres.
- Idée d'un lieu géré par les citoyens.

Et des propositions et demandes posées :

- Mutualiser les équipements des différents projets : pôle du numérique, espace d'artisanat d'art, maison des associations.
- Questions sur les cheminements par rapport à la résidence Sainte-Hélène.

Un espace pour toutes les générations et tous les publics :

Les attentes des différentes tranches d'âge ont été évoquées :

- La place des enfants dans ce nouveau quartier (halte-garderie/skate-park...).
- Pour le dynamisme du lieu, le rôle des 15/20 ans a été souligné avec les équipements qui intéressent cette classe d'âges, shopping mode/salle de jeux numériques...
- Pour les seniors et les personnes à mobilité réduite, la question de l'accessibilité a été soulevée pour les commerces et les professions libérales.

Enfin pour les touristes, élément important de l'activité du pays d'Auray, l'accueil doit être repensé.

ATELIER HABITAT ET PATRIMOINE BATI

Cet atelier a réuni 30 personnes environ.

Trois préoccupations se dégagent de cet atelier :

- Préserver les bâtiments historiques
- Penser l'habitat dans toutes ses dimensions (typologie, services...)
- Organiser le bâti dans l'espace public.

Préserver les bâtiments historiques :

- Question de l'avenir de la maternité de l'ancien hôpital.
- Volonté de conserver les bâtiments le long de la rue Pasteur et d'une façon générale de préserver l'existant.
- Penser l'habitat au-delà de l'Hôtel Dieu : se préoccuper des logements vacants en centre-ville en organisant leur réhabilitation (mise aux normes, accessibilité, installation d'ascenseurs).

Penser l'habitat dans toutes ses dimensions :

- Prévoir une réelle mixité dans l'offre de logements en proposant par exemple un programme pour les primo-accédants.
- Veiller, pour au moins une partie du programme, à proposer des prix raisonnables afin de satisfaire un large éventail de la population.
- Offrir des services adaptés à cette nouvelle population : crèche, espaces verts, jeux d'enfants, développement de l'école de musique en lien avec la chapelle et pour l'ensemble de la population et les touristes, pourquoi pas la création d'un musée d'histoire de la ville.
- Diversifier l'offre en proposant des logements partagés type « béguinage » réalisés à Quimper ou en créant une maison-relais en direction de personnes en grande précarité.

Organiser le bâti dans l'espace public :

- Veiller pour les constructions neuves à la cohérence avec le bâti ancien.
- Les propriétaires de la résidence Sainte-Hélène tiennent à l'intégrité de leur propriété.
- La venelle des Augustines est insalubre et ne présente pas toutes les garanties de sécurité.
- Pour le commerce, se servir de l'existant : utiliser les rez-de-chaussée (éviter le type galerie commerciale).
- Souhait d'une implantation de bâti cohérente, prévoir une architecture de rue et de cour.
- Désenclaver le secteur de l'Hôtel Dieu en le reliant au secteur de la gare.
- Se préoccuper du stationnement généré par l'arrivée de nouvelles populations et la création d'activités : prévoir peut être un parking souterrain.

ATELIER URBANISME ET ESPACE PUBLIC

Cet atelier a réuni 30 personnes environ.

Deux types d'interventions ont été faites :

- Des remarques et questions diverses sur le projet
- Des souhaits allant dans le sens d'une démarche de développement durable

Des remarques et questions diverses :

- Les propriétaires de la résidence Sainte-Hélène souhaitent que leur propriété ne soit pas affectée par le projet.
- Quelles propositions de jardins et d'espaces verts ? Comment désenclaver le jardin du Bocéno ?
- Trouver des espaces de rencontre peu présents en centre-ville (création d'un kiosque à musique).
- Questions sur le stationnement : largeur des trottoirs et de la voirie.
- Vigilance sur le recul du bâti par rapport aux espaces publics.
- Création d'un parking gratuit et/ou d'un parking souterrain.
- Ouverture du site de l'Hôtel Dieu sur la rue Barré.
- Questions sur l'avenir de la chapelle et de l'EPHAD.

Une démarche d'éco-quartier :

- Minimisant la présence trop importante de la voiture en centre-ville
- Valorisant l'accessibilité piétons et vélos au centre
- Développant de la densité dans les espaces verts et de l'ensoleillement
- Mixant les typologies de logements et d'activités
- Organisant les activités de jour et de nuit
- Intégrant les transports en commun l'usage du vélo (parking vélos) et de la marche à pied
- Générant de l'espace vert en centre-ville
- Offrant des logements aux personnes âgées tout en mixant les populations
- Intégrant des services pour les handicapés
- Proposant une réflexion sur les économies d'énergie
- Prévoyant une signature architecturale pour valoriser ce quartier.